

Chantiers Nomades

Pédagogie théâtrale

Référentiels de compétences et d'évaluation

La certification « Pédagogie théâtrale » s'adresse aux professionnels du spectacle vivant¹ et aux enseignants ayant une pratique de l'art théâtral et de sa pédagogie. Elle comprend les compétences requises pour concevoir, mettre en œuvre et valoriser un projet de transmission de l'art théâtral. Dans cette perspective, les titulaires de la certification maîtrisent non seulement les compétences liées à la transmission de l'art théâtral à proprement parler (maîtrise des contenus, transmission et évaluation des apprentissages) mais aussi les compétences liées à la gestion d'un projet de transmission de l'art théâtral (conception, réalisation, évaluation et pilotage), les compétences liées à l'ingénierie d'un programme de transmission de l'art théâtral (conception et évaluation) et les compétences liées à l'information et au conseil des participants.

Référentiels d'activités, de compétences et d'évaluation		
Référentiel de compétences	Référentiel d'évaluation	
	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
<p>Concevoir un projet de transmission de l'art théâtral en tenant compte de l'environnement pour initier sa mise en œuvre</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier le profil d'un partenaire² en prenant en compte son environnement, son statut et sa logique d'action pour poser les bases d'une collaboration - Coconstruire un projet de transmission pour satisfaire les besoins du partenaire en définissant ses objectifs, ses enjeux et ses dispositifs - Constituer une équipe pédagogique pour réaliser le projet en réunissant des personnes compétentes - Partager le travail réalisé avec les parties prenantes pour le valoriser sans nécessairement réaliser un spectacle 	<p>Evaluation par un jury : Présentation d'un projet de transmission suivie d'un entretien</p>	<p>Le projet de transmission est évalué selon les critères suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les besoins des publics sont explicités et motivés. - Les objectifs du projet correspondent aux besoins. - Le profil de l'équipe pédagogique correspond au projet. - Le projet n'est pas valorisé uniquement par un spectacle. - L'usage du théâtre aussi comme outil au service d'objectifs autres qu'artistiques (sociaux, éducatifs, sanitaires, de réinsertion, etc.) est clairement perçu et défini.

¹ Artistes intervenants en établissement scolaire, culturel ou d'enseignement supérieur, en milieu associatif, en milieu hospitalier et en milieu paramédical ou carcéral.

² Cours privé, milieu associatif, école, lycée, service médical, service carcéral ou service social.

<p>Concevoir un programme de transmission de l'art théâtral en élaborant les objectifs et contenus des séances afin de mettre en place l'atelier</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définir les objectifs pédagogiques du programme en se basant sur le projet pour définir un parcours pertinent - Elaborer le déroulement du programme en définissant une suite de séquences pour atteindre les objectifs définis - Mobiliser divers répertoires et savoirs dramaturgiques en s'appuyant sur ses connaissances pour enrichir les séquences - Rechercher des ressources pédagogiques en identifiant les meilleures sources pour déployer une pédagogie créative 	<p>Evaluation par un jury : Présentation d'un programme de transmission suivie d'un entretien</p>	<p>Le programme de transmission est évalué selon les critères suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les objectifs pédagogiques sont en adéquation avec les objectifs du projet et le profil des participants. - Le programme fait mention des répertoires et savoirs dramaturgiques mobilisés. - Le déroulement du programme permet d'atteindre les objectifs pédagogiques. - Les ressources mobilisées (colloques, plateformes, etc.) permettent d'atteindre les objectifs pédagogiques.
<p>Conduire des séances de travail en s'adaptant aux attentes et capacité du groupe afin de transmettre l'art théâtral aux participants</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accueillir et mettre en confiance les participants en leur permettant de jouer et de créer ensemble pour faciliter leur intégration et leurs apprentissages - Conduire des séquences de transmission de l'art théâtral en sollicitant l'attention et les facultés des participants pour stimuler l'apprentissage de chacun et de tous - Adapter le rythme et le contenu des séquences en prenant en compte la dynamique d'apprentissage de chacun et de tous pour garantir la cohérence du programme-parcours - Faire le lien entre la transmission de l'art théâtral et l'évolution de l'environnement culturel et social pour mettre en perspective l'apprentissage de chacun et de tous. 	<p>Evaluation par un jury : Mise en jeu d'une séquence de transmission de 60' (échauffement, mise en jeu et évaluation des apprentissages) suivie d'un entretien</p>	<p>La mise en jeu d'une séquence de transmission est évaluée selon les critères suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La posture de l'intervenant est conforme à la déontologie professionnelle et à la législation. - L'entame du programme est participative et motivante. - Les consignes sont claires, la mise en jeu est vivante et le plaisir du jeu est stimulé. - Les participants sont valorisés et une dynamique de groupe est installée. - Les adaptations du mode de transmission prennent en compte l'hétérogénéité du groupe et les besoins de chacun.

<p>Développer sa pratique pédagogique en intégrant des apports théoriques, artistiques, culturels et les données physiques sollicitées pour assurer une transmission de qualité</p>	<p>Evaluation par un jury : Réponse aux questions sur les intégrations réalisées dans le cadre de la séquence de transmission</p>	<p>Les réponses sont évaluées selon le critère suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Deux types d'apport théoriques, artistiques et culturels au minimum sont mobilisés dans le cadre de la séquence de transmission.
<p>Evaluer les apprentissages des participants et du groupe en se basant sur les critères et modalités d'évaluation pour leur donner un retour constructif et motivant</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définir des critères et des modalités d'évaluation des apprentissages en se basant sur les objectifs pour mesurer la progression des participants et du groupe - Donner un retour aux participants sur leurs apprentissages en s'appuyant sur les critères et modalités d'évaluation pour les valoriser et les inciter à progresser 	<p>Evaluation par un jury : Présentation des modalités et des critères d'évaluation des apprentissages d'une séquence de transmission et évaluation des apprentissages de sa mise en jeu suivie d'un entretien</p>	<p>Les modalités, critères et exemples d'évaluation sont évalués selon les critères suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les modalités et critères d'évaluation correspondent aux objectifs pédagogiques. - L'observation critique des résultats permet une évaluation concrète et pertinente. - L'évaluation est communiquée aux participants en faisant référence aux objectifs pédagogiques. - Un climat de confiance est créé avec les participants qui permet des retours positifs et l'adresse d'écarts.
<p>Evaluer le projet de transmission en structurant une séance d'auto-évaluation du projet et du programme en intégrant le mandant et l'équipe pédagogique pour définir des points forts et des pistes d'amélioration</p>	<p>Evaluation par un jury : Présentation d'un schéma d'auto-évaluation (basée sur le projet et le programme) suivie d'un entretien)</p>	<p>La synthèse écrite de l'auto-évaluation est évaluée selon les critères suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les parties prenantes sont mobilisées dans un exercice collectif. - L'évaluation est réalisée en référence aux objectifs du projet et du programme. - Les forces sont énoncées en priorité et valorisées comme bonnes pratiques et les faiblesses sont énoncées dans une perspective d'amélioration continue. - Les pistes d'amélioration clés issues de l'évaluation sont formulées en termes de mesures concrètes à mettre en œuvre.
<p>Suivre l'évolution du champ artistique et des politiques publiques en matière d'éducation artistique et culturelle pour pouvoir informer et conseiller les participants</p>	<p>Evaluation par un jury : Questions sur le champ artistique, l'évolution des politiques en matière d'éducation artistique et culturelle, et les expériences d'information des participants.</p>	<p>Les réponses sont évaluées selon les critères suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La connaissance de l'écosystème artistique est avérée. - Les textes relatifs à l'évolution des politiques en matière d'éducation artistique et culturelle sont connus. - La capacité de valoriser ces informations dans du conseil aux participants est démontrée.